

**AVIS DES SOCIETES**ETATS FINANCIERS

**Banque Tuniso-Koweitienne - GCE**  
Siège social: 10 bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

La Banque Tuniso-Koweitienne – GCE publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **25 mai 2010**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et M.Mohamed Ali ELOUANI CHERIF

**BILAN**

Arrêté au 31 DECEMBRE 2009

(unité : en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
<b>ACTIF</b>			
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	20 432	8 124
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	56 245	28 284
Créances sur la clientèle	3	504 917	334 400
Portefeuille-titres commercial	4	7 102	7 161
Portefeuille d'investissement	5	26 867	25 012
Valeurs immobilisées	6	14 311	11 549
Autres actifs	7	27 634	35 114
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>657 508</b>	<b>449 644</b>
<b>PASSIF</b>			
Banque centrale et CCP		0	48
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	8	166 150	37 639
Dépôt & avoirs de la clientèle	9	270 704	186 001
Emprunts & ressources spéciaux	10	41 865	54 714
Autres passifs	11	17 215	17 657
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>495 934</b>	<b>296 059</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital		100 000	100 000
Réserves		47 359	37 204
Autres capitaux propres		3 532	3 280
Résultats reportés		446	763
Résultat de la période		10 237	12 338
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	12	<b>161 574</b>	<b>153 585</b>
<b>TOTAL PASSIF &amp; CAPITAUX PROPRES</b>		<b>657 508</b>	<b>449 644</b>

## ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2009

(unité: en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>			
Cautions, avals et autres garanties données	13	48 553	28 739
Crédits documentaires		34 534	25 770
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>83 087</b>	<b>54 509</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
Engagements de financement donnés	14	47 066	64 319
Engagements de financement donnés sur découvert Mobilisé		86	
Engagements sur titres		176	176
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>47 328</b>	<b>64 495</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
Garantie F.OCEOR de remboursement de crédit		28 452	23 610
Garantie SOTUGAR de remboursement de crédit		6 774	4 959
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>	15	<b>35 226</b>	<b>28 569</b>

**ÉTAT DE RESULTAT**  
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2009  
(unité: en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>			
Intérêts et revenus assimilés	16	30 724	21 898
Commissions	17	3 067	2 476
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	18	1 319	638
Revenus du portefeuille d'investissement	19	7 506	5 563
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>42 616</b>	<b>30 575</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>			
Intérêts encourus et charges assimilées	20	13 502	9 795
Commissions encourues	21	227	80
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>13 729</b>	<b>9 875</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>28 887</b>	<b>20 700</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	22	-6 524	-2 836
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	23	223	4 218
Autres produits d'exploitation	24	964	836
Frais de personnel	25	-8 044	-6 088
Charges générales d'exploitation	26	-4 085	-3 683
Dotations aux amortissements sur immobilisations		-1 139	-775
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>10 282</b>	<b>12 372</b>
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		-2	-2
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>10 280</b>	<b>12 370</b>
Impôt sur les bénéfices		-43	-32
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>10 237</b>	<b>12 338</b>

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2009

(unité: en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		30 724	25 530
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-17 796	-11 541
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires et financiers			
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-141 582	-136 241
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		31 925	114 323
Titres de placement		4 436	6 516
Sommes versées au personnel & créiteurs divers		-7 615	-6 221
Autres flux de trésorerie		2 985	580
<b>Flux de trésorerie net affectés des activités d'exploitation</b>		<b>-96 923</b>	<b>-7 054</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		7 583	7 774
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-1 646	7 949
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-3 902	-2 554
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>		<b>2 035</b>	<b>13 169</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Remboursement / Emission d'emprunts		48 450	-9 450
Augmentation/diminution ressources spéciales		-4 477	-6 692
Dividendes versés		-2 000	-2 000
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>		<b>41 974</b>	<b>-18 142</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-52 914	-12 027
Liquidités et équivalents en début d'exercice		1 485	13 512
<b>Liquidités et équivalents en fin d'exercice</b>	27	<b>-51 429</b>	<b>1 485</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2009

### 1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTK-GCE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

### 2. BASES DE MESURE

Les états financiers de la BTK-GCE sont élaborés sur la base de la valeur des éléments du patrimoine au coût historique.

### 3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

#### 3.1- Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ».

---

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux relations de la classe 2, 3 ou 4 sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

### **Provisions pour risque sur prêts**

Les provisions pour risque sur prêts sont déterminées sur la base des taux suivants arrêtés par classe de risque conformément aux normes de division de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, appliqués aux risques encourus ( soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues ).

- Actifs incertains (classe B2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe B3) : 50 %
- Actifs compromis (classe B4) : 100 %

## **3.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents**

### **Composition du portefeuille-titres**

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement comprend:

- a) Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est considérée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable): titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- b) Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

### **Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté**

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et la valeur mathématique pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement.

### **Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres**

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

### **3.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes**

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

### **3.4- Opérations en devises**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des Etablissements Bancaires, les Etats Financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et dettes en devises et de la position de change en devises convertie sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2009. Les gains et les pertes de changes résultants de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31-12-2009.

### 3.5- Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Mobilier et matériel de bureaux	10 ans	10 %
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Matériel informatique	7 ans	15%
- Logiciel	3 ans	33%
- A. A. et installations	10 ans	10%
- Immeuble d'exploitation (fondation et gros œuvres)	50 ans	2%
- Baies vitrées et carrelages	20 ans	5%
- Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	20 ans	5%
- Installations d'éclairage et de climatisation	10 ans	10%
- Ascenseurs et installations diverses	10 ans	10%
- Fonds de commerce	20 ans	5%

### 3.6- Impôts sur les bénéfices

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun.

Toutefois, et conformément aux dispositions de la loi de finances pour la gestion de l'exercice 2006, la déduction des provisions pour créances douteuses et des provisions pour dépréciations des titres a été faite dans la limite de 100% du bénéfice imposable et ce pour les exercices allant de 2005 à 2009.

La loi des finances pour la gestion de l'année 2010 a prévu la déduction des dites provisions dans la limite de 100% du bénéfice imposable sans limitation dans la durée.

---

NOTES EXPLICATIVES *(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars )*

## ACTIF

## Note 1-Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2009 à 20 432 mDT contre 8 124 mDT au 31 Décembre 2008 se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	variations
- Caisses en dinars	1 711	740	971
- Caisse en devises	389	69	320
- Avoirs en dinars auprès de la BCT	1 269	4 101	-2 832
- Avoirs en devises auprès de la BCT (*)	17 064	3 214	13 850
<b>Total</b>	<b>20 432</b>	<b>8 124</b>	<b>12 308</b>

(\*) Les avoirs en devises renferment des placements auprès de la BCT ( j.j. & à terme pour un montant de 13 561 mDT.

## Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 Décembre 2009 à 56 245 mDT contre 28 284 mDT au 31 Décembre 2008, soit une augmentation de 27 960 mDT se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	variations
- Placement en devises à la BCT	13 013	12 861	152
- Placements en dinars sur le Marché Monétaire	20 000		20 000
- Avoir chez les Banques	2 169	4 096	-1 928
- Créances sur les établissements de leasing	21 063	11 327	9 736
<b>Total</b>	<b>56 245</b>	<b>28 284</b>	<b>27 960</b>

### Note 3 – Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 Décembre 2009 un solde net de 504 917 mDT contre un solde net de 334 400 mDT au 31 Décembre 2008, soit en accroissement de 170 517 mDT soit un taux d'évolution de 50 % se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	variations
- Crédits à la clientèle non échus	457 537	318 200	139 337
- Créances impayées	53 565	35 042	18 523
- Principal impayé	32 564	18 904	13 660
- Intérêts impayés	12 366	10 379	1 987
- Intérêts de retard & autres impayés	8 635	5 759	2 876
- Intérêts & com. courus & non échus	3 579	1 426	2 153
- Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés )	48 500	27 931	20 569
<b>Total brut des créances sur la clientèle</b>	<b>563 181</b>	<b>382 599</b>	<b>180 582</b>
A déduire couverture	-58 264	-48 199	-10 065
- Provisions	-24 941	-19 103	-5 838
- Agios reserves	-33 324	-29 096	-4 228
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>504 917</b>	<b>334 400</b>	<b>170 517</b>

#### - *Crédits à la clientèle non échus*

Les comptes de prêts à la clientèle totalisent à fin Décembre 2009 la somme de 457 537 mDT contre 318 200 mDT à fin 2008, soit une augmentation de 139 337 mDT , présentant une évolution de 44%

#### - *Les Autres Comptes Débiteurs (Comptes courants et c/c Associés)*

Le solde de ces comptes a atteint à fin Décembre 2009 un total de 48 500 mDT contre 27 931mDT à fin 2008, soit une augmentation de 20 569 mDT se détaillant ainsi:

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Comptes courants débiteurs (facilités de caisse)	45 777	24 830	20 947
Comptes courants associés	2 723	3 101	-378
<b>Total</b>	<b>48 500</b>	<b>27 931</b>	<b>20 569</b>

- *Ventilation des engagements de la clientèle par classe de risque (hors créances AIL)*

Nature de l'engagement	Actifs normaux (*)		Actifs non performants (**)		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Créances sur la clientèle	458 590	287 712	104 592	94 887	563 182	382 599
Engagement Hors Bilan	125 629	112 647	1 085	1 468	126 714	114 115
Total brut	584 219	400 359	105 677	96 355	689 896	496 714
Total couverture constituée (***)	-8 769	-5 400	-49 735	-43 123	-58 504	-48 523
<b>Total net</b>	<b>575 450</b>	<b>394 959</b>	<b>55 942</b>	<b>53 232</b>	<b>631 392</b>	<b>448 191</b>
%	<i>91.14%</i>	<i>88,1 %</i>	<i>8.86%</i>	<i>11,9%</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>

(\*) Créances classées A &amp; B1

(\*\*) Créances classées B2, B3 &amp; B4

**Note 4 – Portefeuille – Titres Commercial**

Le solde net de cette rubrique a atteint 7 102 mDT à fin décembre 2009 contre 7 161 mDT à fin 2008 enregistrant une diminution de -59 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Obligations Hôtel HOURIA	138	206	-69
Bons de trésor & intérêts rattachés	6 672	6 671	1
Actions cotées	292	284	8
<b>Total</b>	<b>7 102</b>	<b>7 161</b>	<b>-59</b>

**Note 5 – Portefeuille d'investissement :**

La situation nette du portefeuille d'investissement s'élève à fin décembre 2009 à 26 867 mDT contre 25 012 mDT à fin 2008, soit une augmentation nette de 1 855 mDT détaillée comme suit :

<b>Intitulé</b>	<b>Montant</b>
Portefeuille Titres d'investissement à fin 2008	31 346
(+) Participations libérées au titre de l'année 2009	1 815
(-) Cessions de participations	-62
(-) Perte sur participation suite réduction capital de la SMADEA(*)	-127
Total brut des participations libérées au 31 Décembre 2009	32 972
A déduire : Couverture constitués au 31 Décembre 2009	-6 105
(-) Provisions constituées au 31 Décembre 2009	-5 756
(-) Produits différés constitués au 31 Décembre 2009	-349
<b>Valeurs nettes des participations au 31 Décembre 2009</b>	<b>26 867</b>

(\*) Correspond au montant de la réduction du capital SMADEA

**Note 6 – Valeurs Immobilisées**

Le solde net des valeurs immobilisées au 31 Décembre 2009 s'élève à 14 311 mDT contre 11 549 mDT au 31 Décembre 2008, soit une augmentation de 2 762 mDT.

Cette augmentation s'explique :

D'une part par les réalisations des investissements bruts au cours de 2009 pour un montant de 3 625 mDT, ci-après détaillées :

Affectation	Batiments	Mobilier & matériel de bureau	Matériel de Transport	Agencements aménagement & installations	Total
Siège social		994	23	91	1 108
Agence Ennasr					0
Agence liberté					0
Agence Ariana		5		5	9
Agence Le Palmarium				3	3
Agence Centre urbain nord				18	18
Agence Megrine		2		19	21
Agence du Lac		11		61	72
Agence Sousse		40		166	206
Agence Sfax		30		219	249
Agence SfaxII	759	14		374	1 147
Agence la Soukra		41		171	213
Agence Bardo		26		205	232
Agence La MARSA		27		258	285
Autres matériels				43	43
Agence Ben Arous				20	20
<b>Total Général</b>	<b>759</b>	<b>1 190</b>	<b>23</b>	<b>1 653</b>	<b>3 625</b>

et d'autre part par :

- La dotation aux amortissements au titre de 2009 pour 1 139 mDT

Le détail de la rubrique immobilisations est repris dans le tableau suivant :

Désignations	31/12/2009	31/12/2008	Variation
<b>Valeurs Brutes des Immobilisations</b>	<b>24 130</b>	<b>20 295</b>	<b>3 835</b>
Fonds de commerce	1 569	1 569	-
Terrain	760	760	-
Bâtiment Siège social	4 114	4 128	-14
Bâtiments Tours « B & C »	6 221	6 221	-
Bâtiment Agence Ennasr	781	781	-
Bâtiment Agence Ariana	704	704	-
Bâtiment Agence SfaxII	759	-	759
Matériel de transport	613	590	23
Matériels de bureau et informatique	2 967	1 911	1 056
Mobilier de bureau	713	638	75
Autres agencements et installations	4 358	2 698	1 660
Travaux et agencements en cours	572	295	277
A déduire			
<b>Amortissements cumulés</b>	<b>-9 819</b>	<b>-8 746</b>	<b>-1 073</b>
<b>Valeur comptable nette des immobilisations</b>	<b>14 311</b>	<b>11 549</b>	<b>2 762</b>

**Note 7 – Autres actifs**

Le solde net de cette rubrique s'élève 31 Décembre 2009 à 27 634 mDT contre 35 114 mDT à fin 2008, soit une diminution nette de -7 480 mDT détaillée comme suit :

<b>Intitulé</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>Variation</b>
Crédits au personnel sur le fonds social	2 542	2 369	173
Les comptes de l'Etat (*)	24 236	26 235	-1 999
Débiteurs divers (filiales & locataires)	89	176	-87
Débiteurs divers et autres actifs	1 458	7 015	-5 557
Participations dans des sociétés en liquidation	1 214	1 566	-352
Dépenses d'émission de l'Emprunt Obligataire 2006	392	340	52
<b>Total brut</b>	<b>29 931</b>	<b>37 701</b>	<b>-7 770</b>
<b>A déduire</b>	<b>-2 296</b>	<b>-2 587</b>	<b>291</b>
Les provisions sur les débiteurs divers & les cptes régul.	-838	-838	0
Les provisions sur particip. dans les stés en liquidation	-1 180	-1 532	352
Les résorptions des frais de l'Emprunt Obligataire 2006	-279	-217	-62
<b>Total net des autres postes d'actif</b>	<b>27 634</b>	<b>35 114</b>	<b>-7 480</b>

(\*) *Principalement :*

- 20 316 mDT le solde des créances prises en charge par l'Etat (12 769 mDT loi de finances 1999 & 7 548 mDT bonifications d'intérêts 2002)
- 3 841 mDT Solde du Report des acomptes provisionnels réglés en 2002 sur la base du bénéfice de l'exercice 2001

## PASSIF

### Note 8 – Dépôts & avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 Décembre 2009 à 166 150 mDT contre 37 639 mDT au 31 Décembre 2008, soit une augmentation de 128 511 mDT se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	variations
- Emprunts en dinars sur le Marché Monétaire	109 096	8500	100 596
- Emprunts à C.T.en devises après de l'ATB		551	-551
- Avoir des Banques & des établissements bancaires & financiers (*)	56 905	28 480	28 425
- Dettes rattachées sur les placements des établissements bancaires & financiers	149	108	41
<b>Total</b>	<b>166 150</b>	<b>37 639</b>	<b>128 511</b>

(\*) Dont 56 904 mDT empruntés auprès la Financière OCEOR pour le financement de crédits en devises accordés aux clients.

### Note 9 – Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31 Décembre 2009 à 270 704 mDT contre 186 001 mDT au 31 Décembre 2008, soit une augmentation de 84 703 mDT. Cette augmentation est expliquée essentiellement par le développement des activités de la banque (14 agences commerciales fin 2009), et se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
- Comptes courants ordinaires de la clientèle	60 501	34 701	25 800
- Comptes d'épargne de la clientèle	13 875	6 767	7 106
- C/C des non résidents en devises	15 370	20 640	-5 270
- Comptes indisponibles	2 617	1 160	1 457
- Comptes de dépôts à terme	168 228	115 237	52 991
- Autres comptes créditeurs (valeurs à imputer)	10 115	7 496	2 619
<b>Total brut</b>	<b>270 704</b>	<b>186 001</b>	<b>84 703</b>

**Note 10 – Emprunts & Ressources spéciales :**

Les emprunts à long et à moyen terme ont atteint 41 865 mDT au 31 Décembre 2009 contre 54 714 mDT au 31 Décembre 2008 soit une diminution de 2 849 mDT, représentant les remboursements effectués en 2009 détaillés dans le tableau ci-après :

Libellé	A fin 2008	A fin 31 Décembre 2009		
		Tirage	Remboursement	Solde
Emprunt Obligataire 1998	-	0		
Emprunt Obligataire 2006	24 000	0	8 000	16 000
<b>Total emprunt locaux</b>	<b>24 000</b>	<b>0</b>	<b>8 000</b>	<b>16 000</b>
Emprunt BAD 2001 (BAD 4)	19 144	0	2 735	16 409
Emprunt CFD	0	0	0	0
Ligne Partenariat Italienne	480	0	320	160
Ligne PME Italienne	1 242	2 111	0	3 353
Emprunt EXIM BANK ( Japon )	4 194	0	1 678	2 516
Emprunt BEI	4 235	0	1 257	2 978
Emp.UTB "IMTEC"	598	0	598	0
<b>Total ressources spéciales</b>	<b>29 893</b>	<b>2 111</b>	<b>6 588</b>	<b>25 416</b>
Intérêts & comm. rattachés aux emprunts locaux & ressources spéciales	821	0	372	449
<b>Total rubrique</b>	<b>54 714</b>	<b>2 111</b>	<b>14 960</b>	<b>41 865</b>

**Note 11 – Autres passifs**

Les autres comptes du passif ont atteint 31 Décembre 2009 le montant de 17 215 mDT contre 17 657 mDT à fin 2008, soit une diminution de -442 mDT ainsi détaillée:

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Créditeurs divers	1 924	1 845	79
Charges à payer	1 300	1 381	-81
Produits perçus ou comptabilisé d'avance	823	1 128	-305
Les comptes de régularisations	3 383	2 843	540
Produits différés des créances sur l'Etat	8 470	9 214	-744
Provisions pour congés à payer	919	722	197
Provisions pour risques et charges	55	55	0
Provisions sur engagement hors bilan	341	469	-128
<b>Total brut</b>	<b>17 215</b>	<b>17 657</b>	<b>-442</b>

- **Créditeurs divers:**

Ce poste se compose comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Organismes Sociaux	616	452	164
Etat Impôts et Taxes	177	529	-352
Fournisseurs et autres créditeurs	1 131	864	267
<b>Total brut</b>	<b>1 924</b>	<b>1 845</b>	<b>79</b>

## CAPITAUX PROPRES

### Note 12 - Capitaux propres

A la date du 31 Décembre 2009, le capital social s'élève à 100 000 mDT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libérée en totalité. Le Capital de la banque a subi un changement au niveau de son actionnariat à la suite de l'acquisition par la Financière OCEOR ( Groupe Caisse d'Epargne ) de 60 % des actions, détaillés comme suit :

Actionnaires	A fin 2008	Cessions	Acquisitions	Structure du capital au 31 Décembre 2009
Etat Tunisien	20 000	-	-	20 000
Etat Koweïtien	20 000	-	-	20 000
Financière OCEOR	60 000		60 000	60 000
<b>Total</b>	<b>100 000</b>	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>	<b>100 000</b>

Les capitaux propres avant affectation du résultat d'exercice 2009 totalisent 161 574 mDT contre 153 585 mDT à fin 2008, soit une augmentation de 7 989 mDT ainsi détaillée :

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Fonds social	Réserves des bénéficiés exonérés	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat net de la période	Total
Solde au 31-12-2008	100 000	7 276	592	3 280	11 643	17 693	763	12 338	153 585
Réserves Légales		655						-655	0
Réserves pour risques bancaires généraux						9 500		-9 500	0
Dotations au fonds social				500				-500	0
Opérations sur fonds social				-248				0	-248
Résultat à reporter							-317	317	0
Distribution de dividendes								-2 000	-2 000
Résultat exercice 2009								10 237	10 237
Solde au 31 Décembre 2009	100 000	7 931	592	3 532	11 643	27 193	446	10 237	161 574

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

### Note 13 – Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Avals d'emprunts obligataires	1 185	4 112	-2 927
Aval de billets de trésorerie	8 350	6 050	2 300
Avals, cautions & autres garanties données	39 018	18 577	20 441
<b>Total</b>	<b>48 553</b>	<b>28 739</b>	<b>19 814</b>

### Note 14 – Engagements donnés

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Engagements de financements donnés(*)	47 066	64 319	-17 253
<b>Total</b>	<b>47 066</b>	<b>64 319</b>	<b>-17 253</b>

(\*) concerne essentiellement le reliquat non décaissé au 31 décembre 2009 (47 066 mDT).

### Note 15 – Engagements reçus

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Garantie de rembours. du crédit ETAP ( F.OCEOR )	28 452	23 610	4 842
Garantie de remboursement des crédits	6 774	4 959	1 815
<b>Total</b>	<b>35 226</b>	<b>28 569</b>	<b>6 657</b>

Par ailleurs, il est à noter que les garanties sous forme d'hypothèques immobilières inscrites au profit de la banque et constituées sur la clientèle ne sont pas comprises dans les engagements reçus.

## ETAT DE RESULTAT

Le produit net bancaire au titre de l'exercice 2009 s'élève à 28 887 mDT contre 20 700 mDT, soit en augmentation de 8 187 mDT représentant 39 %.

La décomposition de produit net bancaire (PNB) entre intérêts perçus et intérêts payés est expliquée au niveau des notes 16 à 20 suivantes.

### Note 16 – Intérêts & revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés perçus totalisent 30 724 mDT au titre de l'exercice 2009 contre 21 898 mDT en 2008 soit une augmentation de 8 826 mDT soit 27% , détaillés comme suit:

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation	
Intérêts des placements au marché monétaire	380	1 197	-817	-68%
Intérêts des comptes débiteurs	3 315	1 888	1 427	76%
Intérêts des crédits à court terme	8 103	2 697	5 406	200%
Intérêts des crédits à moyen & long terme	17 918	15 467	2 451	16%
Commissions d'engagement	295	98	197	201%
Commissions sur cautions & avals	713	551	162	29%
<b>Total</b>	<b>30 724</b>	<b>21 898</b>	<b>8 826</b>	<b>27%</b>

### Note 17 – Commissions

Les commissions de l'exercice 2009 totalisent 3 067 mDT contre 2 476 mDT pour l'exercice 2008 ayant augmenté de 591 mDT soit 24% détaillées comme suit:

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation	
Commissions d'études & gestion	1 411	1 009	402	40%
Commissions sur opérations bancaires dinars	721	368	353	96%
Comm.s sur op. de change & de commerce ext.	935	1 099	-164	-15%
<b>Total</b>	<b>3 067</b>	<b>2 476</b>	<b>591</b>	<b>24%</b>

### Note 18 – Gain sur portefeuille titres commercial

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation	
Dividendes sur portefeuille - titres commercial	10	8	2	23%
Solde en gains sur opérations financières (change)	804	197	607	308%
Plus value sur titres commercial (actions)	80	41	39	94%
Pertes sur titres commercial	-22	-61	39	-65%
Intérêts sur placements (obligations)	15	20	-5	-25%
Intérêts sur Bons de trésor	432	433	-1	0%
<b>Total</b>	<b>1 319</b>	<b>638</b>	<b>681</b>	<b>107%</b>

### Note 19 – Revenus du portefeuille titres d'investissements

Les revenus du portefeuille titres d'investissement totalisent au titre de l'exercice 2009 un montant de 7 506 mDT contre 5 563 mDT durant l'exercice 2008, soit une augmentation de 1 943 mDT résultant d'une part :

- de l'augmentation des dividendes distribués par la Société de Recouvrement des Créances "EL ISTIFA" pour 2 000 mDT ( 6 000 mDT en 2009 contre 4 000 mDT en 2008) ,
- et d'autre part de l'augmentation des dividendes et jetons de présences encaissés sur les participations de la Banque :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2008	Variation	
Filiales de la Banque	6 641	4 785	1856	39%
Autres participations	865	778	87	11%
<b>Total</b>	<b>7 506</b>	<b>5 563</b>	<b>1 943</b>	<b>36%</b>

## Notes 20 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistré durant l'exercice 2009 un montant de 13 502 mDT contre de 9 795 mDT pour l'exercice 2008, soit une augmentation de 3 707mDT. Le détail de cette rubrique est comme suit

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	1 922	31	1 891
Intérêts des emprunts locaux à M. & L.Terme	1 535	2 210	-675
Intérêts des emprunts extérieurs à M. & L.Terme	943	1 603	-660
Intérêts des dépôts et placements de la clientèle	7 674	5 324	2 350
Intérêts des comptes des correspondants locaux	994	95	899
Prime de couverture de risque de change	434	532	-98
<b>Total</b>	<b>13 502</b>	<b>9 795</b>	<b>3 707</b>

## Note 21– Commissions encourues

Les commissions encourues durant l'exercice 2009 ont atteint un montant de 227 mDT contre 80 mDT pour l'exercice 2008 soit une augmentation de 147 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation	
Commissions encourues sur emprunts locaux	54	28	26	93%
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	1	1	0	-4%
Commissions sur op. de changes & d'arbitrages	172	51	121	237%
<b>Total</b>	<b>227</b>	<b>80</b>	<b>147</b>	<b>183%</b>

## Note 22 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont atteint en 2009 un montant de 6 524 mDT contre un montant de 2 836 mDT en 2008.

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Provisions sur les créances de la clientèle	10 274	5 698	4 576
Provisions sur les engagements hors bilan	239		239
Pertes sur créances	801		801
<b>Total des provisions affectées</b>	<b>11 314</b>	<b>5 698</b>	<b>5 616</b>
Reprise des provisions sur créances	-4 747	-2 862	-1 885
Reprise des provisions sur risques Divers	-43		-43
<b>Total</b>	<b>6 524</b>	<b>2 836</b>	<b>3 688</b>

### Note 23 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

La rubrique « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement » présente un solde au titre de l'exercice 2009 d'un montant de 223 mDT contre un montant de 4 218 mDT pour l'exercice 2008, soit une diminution de -3 995 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation	
Provisions ordinaires s/participations	-201	-1 058	857	-81%
Reprise intérêts différés capitalisés	443	4 797	-4 354	-91%
Plus values sur cessions de participations	108	479	-371	-78%
Pertes sur des participations	-127		-127	
<b>Total</b>	<b>223</b>	<b>4 218</b>	<b>-3 995</b>	<b>-95%</b>

### Note 24 – Autres produits d'exploitation

Ce poste totalise au titre de l'exercice 2009 un montant de 964 mDT contre 836 mDT au titre de l'exercice 2008 détaillé ainsi :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation	
Revenus des loyers des immeubles	773	775	-2	0%
Autres produits	191	61	130	213%
<b>Total</b>	<b>964</b>	<b>836</b>	<b>128</b>	<b>15%</b>

### Note 25 – Frais du personnel

Les frais du personnel ont atteint au titre de l'exercice 2009 la somme de 8 044 mDT contre 6 088 mDT au titre de l'exercice 2008, en augmentation de 1 956 mDT soit 32 %.

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation	
Salaires & appointements	6 347	4 832	1 515	31%
Charges sociales	1 526	1 194	332	28%
Autres frais & charges liés au personnel	170	62	108	174%
<b>Total</b>	<b>8 044</b>	<b>6 088</b>	<b>1 956</b>	<b>32%</b>

### Note 26 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au titre de l'exercice 2009 un montant de 4 085 mDT contre un montant de 3 683 mDT au titre de l'exercice 2008, soit une augmentation de 402 mDT, et se détaillent comme suit :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008	Variation	
Impôts & taxes	203	136	67	49%
Travaux, fournitures & services extérieurs	2 032	1 668	364	22%
Transport & déplacements	101	112	-11	-10%
Frais divers de gestion	1 749	1 767	-18	-1%
<b>Total</b>	<b>4 085</b>	<b>3 683</b>	<b>402</b>	<b>11%</b>

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

### Note 27 – Liquidités et Equivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 Décembre 2009 un solde négatif de 51 429 mDT contre un solde positif de 1 485 mDT au 31 Décembre 2008 se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2009	31/12/2008
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	35 789	6 420
Dépôts et avoires auprès des correspondants étrangers	1 779	3 543
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire	-88 997	-8 478
<b>Total</b>	<b>-51 429</b>	<b>1 485</b>

## Note 28 – Transactions avec les parties liées

- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2009 un dépôt à terme rémunéré au taux du Libor de la société « La Financière OCEOR » qui détient 60 % du capital de la B.T.K. pour un montant de 43 197 400 USD
- En outre « La Financière OCEOR » a accordé à la B.T.K. sa garantie sur le crédit en devises débloqué par la banque à l'une de ses relations pour un montant de 21 598 800 USD moyennant une commission de 0,45 %.
- Le Directeur Général de la banque a bénéficié d'une enveloppe de 240 409 DT au titre de sa rémunération pour l'exercice 2009.
- L'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2009 (Cinquième résolution), a décidé d'allouer une enveloppe de 300 KDT au titre de jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration et une enveloppe de 40 KDT au titre d'indemnités pour les membres Administrateurs du Comité Permanent d'Audit Interne et du Comité Exécutif du Crédit.
- La BTK a avalisé en 2005 les billets de trésorerie de l'AIL, société détenue à hauteur de 50%, émis sur le marché monétaire pour un montant de 2 000 KDT. Cet aval s'étale jusqu'au 04 Janvier 2010.
- La BTK a accordé en 2005 son aval à l'AIL concernant la tranche B de l'emprunt obligataire émis par cette dernière pour un montant de 5 000 KDT dont l'encours au 31.12.2009 est de 1 065 KDT. Cet aval s'étale jusqu'au 15 août 2010.
- La BTK a accordé en 2006 à l'AIL un crédit moyen terme de 3 000 KDT au taux d'intérêt contractuel de 7%.L'encours non échu de cet emprunt s'élève au 31-12-2009 à la somme 1 313 KDT.

De plus,la BTK a accordé en 2009 à l'AIL un autre crédit à moyen terme dont l'encours s'élève au 31- 12- 2009 de 13 000 KDT.

---

- La BTK a ouvert des crédits documentaires pour l'AIL pour un montant de 373 KDT au 31 12 2009 .
- La banque a conclu avec l'AIL, en 2002 un contrat de location d'un local à usage administratif. Le montant facturé par la banque au cours de 2009 s'élève à 45 KDT.
- La banque affecte au profit de l'AIL un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2009 s'élève à 98 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2009 un compte courant débiteur de l'AIL, pour un montant de 6 751 KDT.
- La banque a conclu avec « El ISTIFA », société détenue à hauteur de 100 %, un contrat de location d'un local à usage administratif. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2009 s'élève à 24 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2009 des dépôts de la société « EL ISTIFA » pour un montant de 40 KDT.
- En outre, la banque affecte au profit de « El ISTIFA » trois cadres salariés dont l'un d'eux occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant a fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque au cours de 2009 s'élève à 141 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2009 un placement de 1 000 KDT du 31/12/2009 au 31/03/2010 au taux de 4.42%, d'EL ISTIFA.
- Univers Participations SICAF, société détenue à hauteur de 99,79%, occupe un bureau dans le siège de la banque, et ce à titre gratuit.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2009 un placement de 425 KDT d'Univers Participations SICAF :

-210 KDT du 28/07/2009 au 28/01/2010 au taux de 4.05%,

---

-215KDT du 05/11/2009 au 03/05/2010 au taux 4.11%

Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2009 des dépôts d'Univers Participations SICAF, pour un montant de 60 KDT.

- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2009 des dépôts pour un montant de 146 KDT de la SCIF, société détenue à hauteur de 80 %.
  - La BTK confie à la SCIF la tenue des comptes des actions émises par lui. En contrepartie de ses services, la SCIF perçoit comme rémunération 2,5 KDT annuellement.
  - Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2009 des dépôts d'Univers Invest SICAR société détenue à hauteur de 64 %, pour un montant de 48 KDT.
  - La banque affecte au profit de Univers Invest SICAR, depuis le mois de novembre 2006 un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant refacturé par la banque s'élève au titre de l'exercice 2009 à 70 KDT.
  - Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2009 un placement de 600 KDT du 30/12/2009 au 30/03/2010 au taux de 4.49%, de Univers Invest SICAR.
  - La banque a procédé depuis l'exercice 2005 à des placements en devises qui concernent les dépôts de K.R.E.I.C (Kuwait Real Investment Consortium) sans percevoir des commissions de placement au titre de ces services. Le montant des placements s'élève au 31 décembre 2009 à 13 013 KDT.
  - La Société EL EMAR (ex-SGT) société détenue à hauteur de 34,29%, a auprès de la BTK un encours de crédit moyen terme de 500 KDT.
  - Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2009 un compte courant débiteur de la Société EL EMAR, pour un montant de 696 KDT.
  - La banque affecte au profit de la Société EL EMAR, un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque en 2009 s'élève à 83 KDT.
-

- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2009 un encours de crédit moyen terme en faveur de la STPI société détenue à hauteur de 30%, d'un montant de 3 000 KDT et un autre crédit à court terme de 3 000 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2009 des dépôts de la STPI, pour un montant de 112 KDT.
- La banque a affecté, au profit de la S.T.P.I, un cadre salarié qui occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant refacturé par BTK s'élève au titre de l'exercice 2009 à 79 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2009 un encours de crédit en faveur de la société « RIBAT » société détenue à hauteur de 20,99%, dont le montant s'élève à 7 060 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2009 les placements à terme suivants de la Société Tunis Center société détenue à hauteur de 22,75% d'un montant 2 740 KDT :
  - un placement de 2 400 KDT allant du 06/11/2009 au 08/02/2010 au taux de 4,11% ;
  - un placement de 340 KDT allant du 31/12/2009 au 31/03/2010 au taux de 4.64%.
- La banque affecte au profit de Tunis Center, deux cadres salariés dont un occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant a fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque au cours de 2009 s'élève à 123 KDT.

#### **Note 29 – Evénements postérieurs à la clôture**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 2 Avril 2009.Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

---

## **RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

*Messieurs les actionnaires de la Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE*

### ***I. Rapport sur les états financiers***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 11 juin 2009, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers de la Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 657 508 mille dinars et un bénéfice net de 10 237 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE, comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### ***Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :***

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### ***Responsabilité de l'auditeur***

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des

---

procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### ***Opinion***

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière de la Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### ***II. Vérifications spécifiques***

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle que exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

***Tunis, le 28 avril 2010***

***Les Commissaires Aux Comptes***

**Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI**

**Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

---

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

*Messieurs les actionnaires de  
de la Banque Tuniso-Koweïtienne Groupe BPCE*

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006, l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion des ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 :

**B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 :

- La banque a conclu en 2002 avec l' « AIL », société détenue à hauteur de 50%, un contrat de location d'un local à usage administratif. Le montant facturé par la banque au titre de 2009 s'élève à 45KDT.
  
  - La banque affecte au profit de l' « AIL » un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2009 s'élève à 98 KDT.
-

- La banque a conclu avec la société « EL ISTIFA » détenue à hauteur de 100 %, un contrat de location d'un local à usage administratif à partir de 2004. Le montant refacturé par la banque au titre de l'exercice 2009 s'élève à 24 KDT.
  - La banque affecte au profit de « EL ISTIFA » trois cadres salariés dont l'un d'eux occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant a fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2009 s'élève à 141 KDT.
  - La société « Univers Participations SICAF », détenue à hauteur de 99,79%, occupe un bureau dans le siège de la banque, et ce à titre gratuit.
  - La banque affecte au profit de « Univers Invest SICAR », détenue à hauteur de 64%, depuis de 2006 un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant refacturé par la banque s'élève au titre de l'exercice 2009 à 70 KDT.
  - La banque affecte au profit de la société « EL EMAR », détenue à hauteur de 34,24%, un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque en 2009 s'élève à 83 KDT.
  - La banque affecte au profit de la société « S.T.P.I », détenue à hauteur de 30%, un cadre salarié qui occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant refacturé s'élève au titre de l'exercice 2009 à 79 KDT.
  - La banque affecte au profit de la société « Tunis Center », détenue à hauteur de 22,75%, deux cadres salariés dont un occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant a fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2009 s'élève à 123 KDT.
  - La banque a procédé depuis l'exercice 2005 à des placements en devises au niveau de la banque centrale qui concernent les dépôts de K.R.E.I.C (Kuwait Real Investment Consortium) qui s'élève au 31 décembre 2009 à 13 013 KDT. Ce service n'a pas fait l'objet de rémunération.
  - La Financière OCEOR qui détient 60 % du capital de la banque a souscrit un dépôt à terme rémunéré au taux du Libor pour un montant de 43 197 400 USD.
  - La Financière OCEOR a accordé à la B.T.K. sa garantie sur le crédit en devises débloqué par la banque à l'une de ses relations pour un montant de 21 598 800 USD moyennant une commission de 0,45 %.
-

## C- Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

C.1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général est fixée par décision du conseil d'administration du 8 Décembre 2008. Cette rémunération englobe outre le salaire, l'attribution d'une voiture de fonction.

- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence et les membres administrateurs du comité permanent d'audit et du comité exécutif du crédit sont rémunérés par des indemnités approuvées par l'assemblée générale du 11 juin 2009 \*.

C.2- Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, se présentent comme suit (en Dinars Tunisien) :

	<b>Directeur Général</b>		<b>Administrateurs</b>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009
Avantages à court terme	240 409	-	340 000	340 000 *
Avantages Postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Autres Avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>240 409</b>	<b>-</b>	<b>340 000</b>	<b>340 000</b>

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 Mai 2006, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

*Tunis, le 28 avril 2010*

*Les Commissaires Aux Comptes*

**Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI**

**Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

**2010 AS 442**